

PUBLIÉ LE 14/12/2023

PPC DreamStation 2 Philips : surveiller tout signe de surchauffe

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE

La Food and Drugs Agency (FDA) a récemment recommandé aux patients utilisant les appareils Philips DreamStation 2 à pression positive continue (PPC) de surveiller attentivement tout signe de surchauffe. L'Agence américaine informe avoir reçu 270 signalements en lien avec ce problème tels que de la fumée, des brûlures, du feu et d'autres signes de surchauffe.

Nous menons des investigations et avons demandé à la société Philips de fournir un état des lieux des surchauffes remontées au niveau européen avec ces machines.
Nous avons aussi sensibilisé les associations de patients, les professionnels de santé, les représentants des prestataires de soins à domicile (PSAD) à cette problématique en les invitant à remonter tout dysfonctionnement de ce type.

A ce jour, nous avons reçu deux signalements sans conséquence pour les patients pouvant être en lien avec un problème de surchauffe des PPC DreamStation 2 : l'un en février 2022 et l'autre en février 2023 pour un parc de 77 250 appareils PPC DreamStation 2 en France.

Pour rappel, ces dispositifs ont été notamment déployés dans le cadre du remplacement des appareils de PPC DreamStation 1 défectueux, objets du rappel de juin 2021.

Information pour les patients

Soyez attentifs à tout signe de surchauffe (odeur, fumée...).

Débranchez l'appareil de PPC et ne l'utilisez pas si :

- vous sentez une odeur de brûlé, une autre odeur inhabituelle ou si vous observez de la fumée,
- vous constatez un dysfonctionnement.

Si vous ne pouvez plus utiliser votre appareil en raison de ces problèmes, contactez votre prestataire de santé à domicile ou votre médecin.

Nous vous invitons à faire également une déclaration sur le portail des signalements, en y précisant le numéro de série complet de l'appareil (votre médecin ou votre PSAD peut vous aider à faire cette déclaration).

Rappel des préconisations du fabricant (disponibles dans le manuel d'utilisation) :

- Inspectez régulièrement les cordons électriques et les câbles pour vérifier qu'ils ne sont pas endommagés ni usés. S'ils sont endommagés, cessez d'utiliser l'appareil et contactez votre PSAD pour le remplacement de la pièce défectueuse ;
- N'utilisez pas de rallonge avec cet appareil ;
- Positionnez l'appareil sur une surface plane et stable ;
- Ne placez pas l'appareil directement sur un tapis, un tissu ou d'autres matériaux inflammables ;
- Nettoyez soigneusement l'appareil ;
- Videz son réservoir d'eau : laissez la plaque du réchauffeur d'humidificateur et l'eau refroidir pendant 15 minutes environ avant de retirer le réservoir d'eau. Un risque de brûlure existe si vous touchez la plaque du réchauffeur,

si vous entrez en contact avec l’eau chaude ou touchez la base du réservoir.

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 08/07/2021 - MIS À JOUR LE 10/11/2021

Rappel de ventilateurs et appareils de PPC Philips : actualisation de la conduite à tenir

SURVEILLANCE
MATÉRIOVIGILANCE